

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **26 septembre 2013**

Délibération n° 2013-4067

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Sathonay Camp - Rillieux la Pape

objet : Projet de Réseau express de l'aire métropolitaine de Lyon (REAL) - Gare de Sathonay Camp-Rillieux la Pape - Travaux d'accessibilité et prolongement du souterrain côté Rillieux la Pape et étude d'aménagement du parking de Rillieux la Pape - Attribution d'une subvention à Réseau ferré de France (RFF) - Participation de la Communauté urbaine de Lyon à la convention de financement des travaux et lancement des études d'avant-projet pour l'aménagement du parking - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Rapporteur : Madame la Conseillère Dubos

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 septembre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 30 septembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Laurent, Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barret, Mme Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Hugué, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lebuhotel, Léonard, Mme Lépine, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Rivalta), Arrue, Colin (pouvoir à M. Reppelin), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Vesco (pouvoir à M. Bolliet), Barthélémy, Mmes Baume (pouvoir à M. Coste), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Braillard (pouvoir à M. Desbos), Dumas (pouvoir à M. Petit), Genin (pouvoir à M. Balme), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Havard (pouvoir à Mme Dagorne), Kabalo (pouvoir à Mme Tifra), Lambert (pouvoir à M. Ferraro), Mme Laval (pouvoir à M. Cochet), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Millet), Lelièvre (pouvoir à M. Quiniou), Lévêque (pouvoir à M. Jacquet), Morales (pouvoir à M. Vincent), Nissanian (pouvoir à M. Chabrier), Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Mme Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), MM. Serres (pouvoir à M. Lebuhotel), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barral, Mmes Bailly-Maitre, Levy, M. Touraine.

Conseil de communauté du 26 septembre 2013**Délibération n° 2013-4067**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Sathonay Camp - Rillieux la Pape

objet : **Projet de Réseau express de l'aire métropolitaine de Lyon (REAL) - Gare de Sathonay Camp-Rillieux la Pape - Travaux d'accessibilité et prolongement du souterrain côté Rillieux la Pape et étude d'aménagement du parking de Rillieux la Pape - Attribution d'une subvention à Réseau ferré de France (RFF) - Participation de la Communauté urbaine de Lyon à la convention de financement des travaux et lancement des études d'avant-projet pour l'aménagement du parking - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 septembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon porte depuis 2005 le projet de Réseau express de l'aire métropolitaine de Lyon (REAL). En privilégiant le développement de l'intermodalité, REAL a pour objectif de rendre plus attractif l'usage des transports collectifs. La Communauté urbaine participe, par ses engagements aux protocoles d'accord partenarial de REAL de 2005 et 2007, au développement d'une mobilité quotidienne respectueuse de l'environnement.

La gare de Sathonay Camp-Rillieux la Pape bénéficie, depuis fin 2008, grâce aux travaux de modernisation de la ligne Lyon-Bourg en Bresse, d'un cadencement :

- à la demi-heure aux 2 heures de pointe du matin et aux 3 heures de pointe du soir,
- à l'heure le reste de la journée.

L'objectif est d'optimiser le service offert par la gare de Sathonay Camp-Rillieux la Pape et de favoriser l'émergence d'un vrai pôle multimodal.

En effet, la gare de Sathonay Camp-Rillieux la Pape dessert un bassin de vie important (75 000 habitants), le plateau nord constitué de communes (Caluire et Cuire, Rillieux la Pape et Sathonay Camp) en développement et en mutation. Située à 10 minutes de la Part-Dieu par le train, elle représente un atout pour le territoire. Sa fréquentation en 2009 de 900 montées/descentes par jour pour le TER devrait par conséquent augmenter.

Le projet de pôle multimodal

Pour ces raisons, la Région Rhône-Alpes, l'Etat, la SNCF, Réseau ferré de France (RFF) et la Communauté urbaine souhaitent constituer, autour de la gare de Sathonay Camp-Rillieux la Pape, un pôle d'échanges.

Une première phase d'aménagements a été réalisée comprenant, notamment, l'aménagement d'un parc de stationnement du côté de Sathonay Camp de 120 places, ainsi que le parvis de la gare par des équipements favorisant l'intermodalité.

La Communauté urbaine a ensuite mené une étude de faisabilité qui a permis de dégager plusieurs scénarios d'aménagement complémentaires répondant aux priorités fixées par les partenaires :

- améliorer l'accessibilité côté Rillieux la Pape par la création d'une gare biface,
- optimiser les cheminements et les temps de correspondance par une bonne organisation des flux,
- rendre la gare accessible pour les personnes à mobilité réduite.

Dans le cadre du projet de pôle d'échanges multimodal, il est prévu des aménagements du côté de Rillieux la Pape de cette gare portant essentiellement sur le prolongement du passage souterrain existant pour accéder aux quais. L'objectif pour la Communauté urbaine est de permettre l'ouverture de la gare côté Rillieux la Pape afin de pouvoir aménager une plateforme multimodale et favoriser ainsi la requalification de cette façade de zone industrielle.

L'ouverture de la gare côté Rillieux la Pape s'inscrit également dans le cadre d'une politique améliorant le cadre de vie des habitants et des usagers du train.

Les études de projet financées par convention partenariale en 2012 portaient sur l'allongement de 28 mètres du passage souterrain ainsi que son accessibilité à partir du futur parking côté Rillieux la Pape. La Communauté urbaine a également mené des études de programme d'aménagement d'une plateforme multimodale côté Rillieux la Pape pour permettre la réalisation d'un parc de stationnement d'environ 130 places et pour améliorer les accès piéton, cycliste et bus à la gare.

Les résultats de ces études ont été présentés et validés en comité de pilotage en juin 2013. Il s'agit désormais d'engager les travaux de prolongement du souterrain et de son accessibilité ainsi que les études d'avant-projet pour l'aménagement de la plateforme multimodale de Rillieux la Pape. C'est l'objet de la présente convention de financement.

1° - Accessibilité et souterrain - maîtrise d'ouvrage : RFF

L'opération du souterrain et de l'accessibilité sous maîtrise d'ouvrage de RFF sera réalisée en 2015, pour un coût total estimé à 4 212 000 € HT, répartis comme suit :

Partenaire	Répartition en %	Montant en € HT courants
Région Rhône-Alpes	54	2 281 750
Réseau ferré de France	12	501 250
Communauté urbaine de Lyon	34	1 429 000
Total	100	4 212 000

La participation de la Communauté urbaine s'élève à 1 429 000 € de subvention d'équipement à RFF. S'agissant de dépenses se rapportant à des investissements sur le réseau ferré national, les contributions en tant que subventions d'équipement sont exonérées de TVA.

Les travaux sont programmés en 2014, RFF ayant désormais réservé les plages travaux sur les voies ferrées. Le financement de ces travaux fait appel à la convention de fonctions d'agglomération et de centralité (CFAC) qui lie la Région Rhône-Alpes et la Communauté urbaine, notamment sur un certain nombre d'aménagements d'abords de gares du Réseau express de l'agglomération lyonnaise (REAL).

2° - Aménagements côté Rillieux la Pape

L'opération d'aménagement et services côté Rillieux la Pape sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine sera réalisée dans le cadre du contrat d'aménagement de gare, pour un coût total estimé à 1 655 360 € HT, soit 1 979 811 € TTC, répartis comme suit :

Libellé		Montant	Communauté urbaine de Lyon		Région Rhône-Alpes		Commune de Rillieux la Pape		Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL)	
Total travaux 2015	en€ HT	1 478 000	67 %	990 000	23 %	336 000	8 %	112 000	3 %	40 000
	en € TTC	1 767 688	1 279 688							
Maîtrise d'œuvre 12 %	en € HT	177 360	67 %	118 800	23 %	40 320	8 %	13 440	3 %	4 800
	en € TTC	212 123	153 563							

dont études d'avant-projet (AVP) 4 % 2013-2014	en € HT	59 120	70 %	41 200	23 %	13 440	8 %	4 480		
	en € TTC	70 708	52 788							
Total	en € HT	1 655 360	1 108 800		376 320		125 440		44 800	
	en € TTC	1 979 811	1 433 251							

Le montant prévisionnel des dépenses d'études d'avant-projet sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine s'élève à 70 708 € TTC. La Commune de Rillieux la Pape et la Région Rhône-Alpes participent à hauteur de 17 920 € à la réalisation de ces études. La contribution financière nette de la Communauté urbaine aux dites études sera donc de 52 788 €.

La maîtrise d'ouvrage des études d'avant-projet de la plateforme multimodale est assurée par la direction de la voirie de la Communauté urbaine.

Afin de permettre la mise en oeuvre de la plateforme, des négociations foncières sont en cours avec la SNCF, propriétaire du foncier côté Rillieux la Pape. Une individualisation d'autorisation de programme pour les travaux d'aménagement de la plateforme multimodale côté Rillieux la Pape sera à prévoir en 2014.

Il est proposé d'individualiser une autorisation de programme complémentaire d'un montant de :

- 1 499 708 € en dépenses, pour financer la participation aux travaux de prolongement du souterrain (côté Rillieux la Pape) et de sa mise en accessibilité aux abords de la gare de Sathonay Camp-Rillieux la Pape (1 429 000 €) et les études d'avant-projet (70 708 €),

- 17 920 € en recettes, correspondant aux participations de la Commune de Rillieux la Pape et de la Région Rhône-Alpes pour les études du parking ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 1 429 000 € au profit de Réseau ferré de France (RFF) dans le cadre des travaux d'aménagement de mise en accessibilité de la gare et du prolongement du souterrain côté Rillieux la Pape,

b) - la convention relative au financement des travaux de modifications des installations ferroviaires, du prolongement du passage souterrain et de la mise en accessibilité de la gare de Sathonay Camp-Rillieux la Pape à passer entre la Communauté urbaine de Lyon, la Région Rhône-Alpes et Réseau ferré de France définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention,

c) - le contrat d'aménagement de la gare de Sathonay Camp-Rillieux la Pape pour les études d'avant-projet du parking côté Rillieux la Pape à passer entre la Communauté urbaine, la Région Rhône-Alpes et la Commune de Rillieux la Pape définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à :

a) - solliciter auprès de la Région Rhône-Alpes une subvention d'équipement d'un montant de 13 440 € et de la Commune de Rillieux la Pape une subvention d'un montant de 4 480 € dans le cadre des études pour l'aménagement du parking de la gare de Rillieux la Pape,

b) - accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'instruction desdites demandes et à leur régularisation.

3° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P08 - Transports urbains, sur l'opération n° OP08O1438 pour un montant total de 1 499 708 € en dépenses et de 17 920 € en recettes à la charge du budget principal.

Le montant total de l'autorisation de programme est porté à 2 194 933 € en dépenses et 92 920 € en recettes.

4° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2013 à 2015 - comptes 204 182 et 2031 - fonction 815, selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 94 015 € en dépenses en 2013,
- 1 262 793 € en dépenses en 2014,
- 142 900 € en dépenses en 2015.

5° - La recette correspondante, soit 17 920 €, sera imputée sur les crédits à inscrire au budget principal - exercice 2014 - compte 1321 - fonction 815.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 30 septembre 2013.